

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPICURE CLUB »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN NON LOIN DE DORAVILLE 21 BP 06 ABIDJAN 21,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPICURE CLUB »

Objet : AUTRES ACTIVITES RECREATIVES ET DE LOISIRS, ORGANISATION EVENEMENTIELLE, LOCATION SALLE RECEPTION ET D'EMPLACEMENT, ANIMATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ATTOBAN NON LOIN DE DORAVILLE 21 BP 06 ABIDJAN 21,
Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M AZUMA JOHN EREMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03579 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25249/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

